

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a rendu son rapport qui montre que la gestion de l'équipe de Jacky Laverdure était sincère et fiable. Elle contredit donc la tribune libre de la majorité municipale du Bulletin municipal n°24 (que vous pouvez relire sur le site de la ville). Quelques extraits : « Les taux de réalisation de 95 % en dépenses et de 102 % en recettes, en moyenne sur la période, traduisent une prévision sincère. » (§ 3.1.2) ; la fiabilité des comptes : « Les points de contrôle n'appellent pas d'observation. » (§ 3.2) ; à propos des marchés publics : « Les procédures de passation de quelques marchés de travaux et de services examinées par sondage n'appellent pas d'observation. » (P 27/32). D'autre part, ce rapport de la CRC montre que la bonne gestion lors de notre mandat 2008-2013 a permis de redresser les finances communales : une amélioration sensible de la trésorerie, avec une capacité de paiement augmentant de 22 jours en 2009 à 47 jours en 2014 ; des charges de personnel (commune et CCAS) maîtrisées, tout en créant de nouveaux services ; une gestion économe pour d'importants investissements (3,3 M€ de 2009 à 2013), a permis le recours limité à un emprunt de 1,8M€. En résulte « la stabilité de la dette financière. » (§ 4.1 .5) ; enfin, la capacité de désendettement ramenée à 10/11 ans de 2010 à 2013 au lieu de plus de 15 ans en 2008 (zone rouge). Nous avons donc bien amélioré la situation !

Certes la situation financière de la commune demeure fragile, à cause du lourd endettement des deux mandats ayant précédé le nôtre (5M€ à chaque mandature), que nous continuerons tous à subir et surtout à rembourser jusqu'en 2032.

Le rapport de la CRC est disponible sur notre site internet www.lacotesaintandrepourtous.fr .

Double discours : Tout au long de l'année 2015, M. le Maire a déploré la baisse de 96 000 € d'une dotation d'état la DGF, mais oublié que d'autres dotations d'état augmentaient. Au final une baisse réelle de 46 000 € ! Tout en se plaignant du désengagement de l'état, il lui demande des subventions pour des projets à peine esquissés, et embauche de nombreux contractuels grâce à son aide.

Beaucoup de fausses annonces : M. le Maire et sa majorité avaient mis en doute notre sincérité. Leur budget voté en mars 2015 devrait les interroger sur leurs propres annonces et décisions. Baisse des indemnités d'élus ? + 1000 € ! Maintien des subventions aux associations ? - 5000 € ! Vente de terrains pour 115 000 € ? Recette de 25 200 € seulement ! Investissements 2015 ? Sept projets annoncés, 2 réalisés seulement et 1 inachevé !!

Notre groupe municipal voit l'arrivée de Julie Delaballe comme nouvelle conseillère en remplacement de notre colistier André Barban qui aurait aimé trouver « une meilleure écoute et une prise en compte objective des interventions des conseillers minoritaires ».

Jacky Laverdure, Christophe Vignon, Eliane Mine, Dominique Masson, Séverine Fouache, Julie Delaballe.